

**SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE**  
(SOMELEC Société mère)



**Avis d'Appel d'Offres (AAO) du DAO N° :02/ CMI/2025**

1. Cet Avis d'appel d'offres est relatif au Dossier d'Appel d'Offres N° **02/CMI/2025**
2. La Société Mauritanienne d'Électricité (SOMELEC-Société mère), BP 355, Avenue Boubacar Ben Amer, Nouakchott, République Islamique de Mauritanie, a obtenu dans le cadre du budget de l'État mauritanien des fonds, afin de financer le projet de Renforcement des infrastructures électriques de villes de l'Intérieur du pays, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Marchés des travaux de réhabilitation et d'extension des ouvrages de génie civil des centrales électriques des villes de Atar et de Boulenoir.
3. La Société Mauritanienne d'Électricité (SOMELEC-Société mère) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux en question en **un (1) lot unique**, il fera l'objet d'un marché. Il s'agit de :
  - a) **La réhabilitation et extension des infrastructures de génie civil de la centrale de Atar comprenant :**
    - La réhabilitation des bâtiments et annexes de la centrale ;
    - La réhabilitation des installations de stockage du carburant ;
    - La réhabilitation des logements de fonction du chef centrale ;
    - Réhabilitation complète de la clôture de la centrale ;
    - La construction de bassins en béton armé de 20 m<sup>3</sup> pour le stockage des huiles de vidanges de moteurs ;
    - Diverses constructions de plates-formes en béton armé, de caniveaux, de locaux pour transformateurs élévateurs,
    - Fourniture et pose d'équipements (climatiseurs etc...)
  - b) **La réhabilitation et extension des infrastructures de génie civil de la centrale de Boulenoir comprenant :**
    - La réhabilitation des bâtiments et annexes des centrales ;
    - La réhabilitation des installations de stockage du carburant ;
    - La réhabilitation des logements de fonction des chefs centrales ;
    - La construction de bassins en béton armé de 10 m<sup>3</sup> pour le stockage des huiles de vidanges de moteurs ;

- Fourniture et pose' d'équipements (climatiseurs etc...)
  - Construction d'un mur de clôture grillage de 320 ml avec une porte d'entrée de 4mx2.5m ;
  - Stabiliser les talus du sable tout autour pour protéger les aéroréfrigérants de l'envahissement des sables en plantant des petits arbustes et autres capables de freiner l'avancée des dunes ;
  - Travaux de terrassement consistant à dégager les dunes de sable qui envahissent le pourtour de la centrale à l'endroit où est prévu l'emplacement des aéro-refrigerants. Tout le sable meuble devra être dégagé jusqu'à atteindre le bon sol qui se trouve au niveau des fondations de la centrale ;
  - Travaux de terrassement pour l'aménagement d'un accès de 500 ml environ à partir de la route nationale butinée jusqu'à la centrale. La piste doit être construite avec des matériaux adéquats qui formeront de multiples couches compactées. La piste doit être apte à recevoir des engins de poids lourds ;
  - Diverses constructions de plates-formes en béton armé, de caniveaux, de locaux pour transformateurs élévateurs, ....
4. Les travaux seront exécutés dans un délai ne dépassant pas Trois (3) mois pour les deux (2) villes.
  5. Le présent appel d'offres est un Appel d'Offres National Ouvert.
  6. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
  7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès des adresses **e-mail : [cmsomelec@gmail.com](mailto:cmsomelec@gmail.com)**; et prendre connaissances des dossiers d'appel d'offres à l'adresse ci-après de 8 heures à 17 heures, du lundi au jeudi.

**Le Conseiller chargé de la Cellule des marchés du Groupe SOMELEC  
Direction Générale de la SOMELEC-Société mère  
Avenue Boubacar Ben Amer, 4ème étage  
BP 355 Nouakchott - R.I. de Mauritanie**

Les exigences en matière de qualification sont : \_

- i. Preuves de la réalisation en tant qu'entrepreneur, ou sous-traitant d'au moins deux (2) marchés de construction ou de réhabilitation de bâtiments au cours des Cinq dernières années avec une valeur minimum de **Huit Millions Ouguiyas (8 000 000 MRU)** par marché, qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel.
- ii. Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction ou de réhabilitation pour les 3 dernières années d'au moins **Quinze Millions Ouguiyas (15 000 000 MRU)** ;

- iii. Preuve d'avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, etc., autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **Cinq Millions Ouguiyas (5 000 000 MRU)** ;
- iv. Disposer de moyens humains et matériels minimum requis tels qu'indiqués dans la section III du DAO.
- v. **La Preuve de classification a la catégorie Bat 2.**

**Afin de permettre à la SOMELEC de vérifier l'authenticité des documents et attestations fournis et pour être prises en considération, Les preuves précitées doivent impérativement respecter ce qui suit :**

- a) **Pour les marchés de construction ou de réhabilitation, être sous forme d'attestations fournies par les Autorités contractantes pour lesquelles les travaux objet des marchés ont été exécutés. Ces attestations doivent comprendre les numéros de téléphone et les adresses mails des responsables concernés, des Autorités contractantes ;**
  - b) **Pour la situation financière, être sous forme des états financiers certifiés (bilans et chiffres d'affaires...etc)** Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir une copie du dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après :

**La Cellule des marchés du Groupe SOMELEC  
Direction Générale de la SOMELEC-Société mère  
Avenue Boubacar Ben Amer, 4ème étage  
BP 355 Nouakchott - R.I. de Mauritanie**

à compter du **06/03/2025** contre un paiement non remboursable de **Dix Mille Ouguiyas (10 000 MRU)**. La méthode de paiement sera par versement ou virement dans l'un des comptes en banques locales de la SOMELEC.

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leurs frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisis ;

Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l'adresse indiquée dans le DAO au plus tard le **02/04/2025 à 12H00 Heure Locale**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et, à l'adresse :

**La Direction Générale de la SOMELEC-Société mère  
Salle de réunion du 4<sup>ème</sup> étage.  
Avenue Boubacar Ben Amer  
BP355 Nouakchott- R.I de Mauritanie**

---

Les offres seront ouvertes le **02/04/2025 à 12H30 Heure Locale**

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission valide pendant **Cent Vingt (120) jours**, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le montant de la garantie de soumission est fixé à **Cinq Cent Mille Ouguiyas (500 000) MRU** ou un montant équivalent dans une monnaie librement convertible.

Les offres doivent porter la mention : « **Appel d’offres N°02/CMI/2025 pour la réalisation des travaux de réhabilitation et d’extension des centrales électriques des villes de Atar et de Boulenoir** » ;

9. Le soumissionnaire doit fournir une offre pour l’ensemble des travaux pour être attributaire du lot unique.

10. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite de dépôt des offres.

11. La SOMELEC-Société mère se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu’une suite partielle au présent DAO.

**Le Président de la Commission des Marchés d’investissement du Groupe SOMELEC**

**Dr. Sidi Salem MOHAMED EL ABD**